



Communiqué conjoint Commission de l'Union Africaine – Secrétariat des Nations Unies sur les élections au Burundi

La Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat des Nations Unies suivent le déroulement de la campagne électorale au Burundi, et restent préoccupés par les informations faisant état d'intimidations et d'affrontements violents entre partisans de différents partis.

La Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat des Nations Unies invitent les autorités burundaises à créer un environnement sûr et sécurisé, afin de permettre aux Burundais d'exercer leurs droits politiques et civils dans la tolérance, la paix et l'acceptation mutuelle.

Les deux Organisations encouragent toutes les structures impliquées dans l'organisation des élections du 20 mai 2020, les forces de défense et de sécurité et les médias d'Etat à contribuer pleinement à la préservation d'un environnement stable et paisible, gage d'élections libres, inclusives, justes, transparentes et crédibles au Burundi.

Elles exhortent tous les acteurs politiques à s'abstenir de tout acte de violence, de propos haineux et à privilégier le dialogue afin de favoriser la tenue d'élections consensuelles et apaisées. Elles encouragent également les autorités Burundaises à s'assurer et à faciliter la pleine participation des femmes durant ce processus électoral.

En vue de la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité du Burundi, les deux Organisations appellent les partis politiques à respecter scrupuleusement le code de bonne conduite signé le 23 décembre 2019.

La Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat des Nations unies invitent les autorités burundaises à assurer la protection des populations en mettant en place les mesures barrières pour faire face à la menace de la pandémie de la COVID-19.

La Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat des Nations réitèrent leur soutien au peuple et au Gouvernement du Burundi dans la consolidation de la paix en vue de bâtir un avenir prospère.